



la lettre de l'areal

n° 3 – janvier 2008

l'agenda

MERCREDI 09 janvier	Comité Paritaire Régional - FILLS
MARDI 15 janvier matin	Réunion de coordination / Salon Emploi Formation Colmar
MARDI 15 janvier après-midi	Groupe de travail "Communication de crise"
VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 janvier	Salon Emploi Formation à Colmar
MARDI 22 janvier	Club "des moins de 2 000 logements" : Point d'actualités en matière de gestion locative
SAMEDI 26 janvier	Journée des Carrières à Mulhouse
MERCREDI 23 janvier	"Politiques sociales" Réunion d'échanges "DALO"
MARDI 29 janvier	Réunion "Diagnostics Techniques Immobiliers"
JEUDI 7 février	Club "Renouvellement Urbain" : l'accession en zone ANRU
JEUDI 6 mars	Groupe de travail "Patrimoine et Développement" : les appels d'offres infructueux
MARDI 11 mars	Journée régionale "Accession sociale à la propriété"
VENDREDI 04 avril	Conseil d'Administration de l'areal
JEUDI 17 avril	Journée régionale "Handicap et Vieillessement"

l'areal déménage

Le Conseil d'Administration de l'areal, en sa séance du 26 octobre dernier, a décidé de transférer les locaux, actuellement situés à Strasbourg (186, route des romains), à Sélestat le 1^{er} mars 2008. Les nouveaux locaux seront ainsi mieux adaptés aux besoins de l'association ■ ■

Les bureaux de l'areal seront fermés du lundi 24 décembre 2007 au lundi 31 décembre 2007 inclus.

L'équipe de l'areal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



chiffres-clés

Occupation du Parc Social - Alsace: 32% de personnes seules, contre 28% pour l'ensemble des résidences principales
16% de familles monoparentales, contre 7% dans les résidences principales
31% de couples avec enfants, et 36% dans l'ensemble des résidences principales
(source : Enquête "Occupation du Parc Social" au 1^{er} janvier 2006)

la part des **logements adaptés** représente aujourd'hui **2 à 3 %** du parc social dans le Bas-Rhin
Objectif: **10 % d'ici à 5 ans**
(source : "Tout le Bas-Rhin, mai-juin 2007)

3 261 600 : c'est le nombre total de personnes connaissant une **problématique forte de mal-logement en 2006** (100 000 sans-domicile-fixe, 974 600 personnes privées de domicile personnel et 2 187 000 personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles)
(source : Fondation Abbé Pierre, 2007)

En 2005, plus de **20 000 ménages** sont devenus **propriétaires** de leur logement grâce aux organismes Hlm (pour plus des ¾ par l'**acquisition** d'un logement **neuf** produit par ces organismes et pour un peu moins d'un **quart** par l'**achat** de leur **logement Hlm**)
(source : USH, 2007)



actualités régionales

FONDS D'INTERVENTION POUR LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (FILLS)

Comme indiqué dans la précédente "lettre de l'areal" (n°2), le FILLS soutient les organismes dans leurs actions de progrès professionnel. Pour que le dossier de subvention soit recevable, voici une liste des documents à fournir lors du dépôt de votre demande:

- un courrier de demande signé par le directeur général,
- une note de présentation du projet de l'organisme d'Hlm,
- la proposition du prestataire,
- un projet de contrat non daté, signé par le prestataire et non par l'organisme,
- un plan de financement de l'action intégrant les autres aides envisagées,
- une attestation sur l'honneur pour:
 - le règlement de la cotisation à la CGLLS,
 - Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) réalisé ou en cours,
 - accord pour la publication du bilan de l'action.

L'envoi du dossier se fait à:

- l'areal – à l'attention de Betty ULLMANN :
 - 2 exemplaires du dossier papier complet
- la DRE Alsace – à l'attention de Laurence CLAUDEL :
 - 1 exemplaire du dossier papier complet
- la DDE du département du siège social de l'organisme Hlm - à l'attention de Danièle MOULINS pour la DDE 67 ou Huguette BALYS pour la DDE 68 :
 - 1 exemplaire du dossier papier complet ■ ■

Contact areal: Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33

ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

Une réunion d'information générale et d'échanges, organisée le mercredi 3 octobre, était consacrée aux différentes formes d'accession et à la vente Hlm. Plus d'une trentaine de participants a assisté à cette réunion qui portait sur les thématiques suivantes :

- la relance de l'activité accession pour les organismes : les principaux enjeux
- les différentes formes d'accession sociale à la propriété : cadre juridique, aides et mesures fiscales, techniques de commercialisation, fixation de prix de vente
- les clauses anti-spéculatives
- l'après-vente et l'activité de syndic : cadrage général
- le programme de vente de logements sociaux, par Quadral Transactions

Une seconde journée sera organisée le **mardi 11 mars 2008**, sur les thématiques plébiscitées par les participants à cette réunion (présentation du PASS Foncier et du PSLA, la sécurisation de l'accession, présentation d'une opération d'un bailleur alsacien avec visite,...) ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

Projet d'innovation sociale BAILLEURS - CRESUS

Une réunion de présentation du dispositif d'accompagnement précoce des locataires en difficulté a eu lieu le 5 novembre dernier à l'areal.

Monsieur KIEHL, Président de l'association CRESUS Alsace, a présenté ce projet pilote d'accompagnement des locataires en difficulté, non éligibles aux dispositifs légaux ou contractuels. Un accompagnement budgétaire et économique est assuré par l'association CRESUS, afin de prévenir l'accumulation de dettes locatives et du risque d'expulsion.

Au total, cinq organismes alsaciens ont souhaité s'associer à CRESUS dans la mise en place de ce projet pilote. La signature de la convention de partenariat devrait avoir lieu au début de l'année 2008, sous le Haut-Parrainage de Mme BOUTIN, Ministre du logement et de la ville.

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

Grille de vétusté

Un groupe de travail, constitué de bailleurs très actifs, s'est consacré, depuis 2005 au sein de l'areal, à l'élaboration d'une grille de vétusté.

Après consultation des associations de locataires, celles-ci adhèrent toutes au projet.

Un Protocole d'accord régional sera signé, par les organismes Hlm régionaux volontaires et les associations de locataires, lors d'une manifestation officielle organisée au courant du 1^{er} trimestre 2008 ■ ■

Contact areal:

Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33

1% Logement

L'areal a proposé, le 24 septembre dernier, une réunion d'information consacrée au 1% Logement.

Animée par **M. NOBLE de l'UESL**, la réunion avait pour objectif de présenter les financements suivants :

- 1% relance,
- 1% rénovation urbaine,
- 10%,
- 8/9ème classique

et a rassemblé une douzaine d'organismes ■ ■

Contact areal :

Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

Libéralisation des marchés de l'énergie

Une réunion a eu lieu le 20 décembre dernier. Animée par **Catherine DI COSTANZO (HTC)**, la réunion portait sur les points suivants :

- rappel du contexte réglementaire et du positionnement des acteurs concernés
- bilan de l'ouverture à ce jour pour tous les clients
- impacts de l'ouverture pour les bailleurs
- identification des sources d'informations possibles ■ ■

Contact areal :

Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32



Handicap et Vieillesse

Après un point d'actualité sur les logements-foyers des personnes âgées et la présentation de la Maison Départementale du Handicap du Bas-Rhin, la réunion du 28 novembre dernier a été consacrée à la présentation des lauréats de l'appel à projets USH-Fondation de France "Accompagner le vieillissement : des projets dans le parc social au service des habitants".

L'organisme BATIGERE NORD-EST a présenté ses 2 projets lauréats : mise en place d'une fonction de gouvernante sur le quartier de Cronembourg et définition d'un concept d'habitat adapté aux personnes vieillissantes sur le bassin de Longwy.

Enfin, la journée s'est achevée par la visite du site de BATIGERE à Cronembourg.

La prochaine réunion d'échanges et d'information est prévue le **jeudi 17 avril 2008** ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

Droit au Logement Opposable

L'areal organise une réunion d'échanges sur ce thème le **mercredi 23 janvier 2008** (journée), en présence de **Juliette FURET** (USH). Consacrée à la loi DALO et aux dispositifs locaux mis en place dans ce cadre (commission de médiation...), un temps d'échanges avec les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin est prévu, pour un état des lieux des PDALPD respectifs ■ ■

■ Décret n°2007-1677 du 28 novembre 2007 relatif à l'attribution des logements locatifs sociaux, au droit au logement opposable et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

Contact areal :
Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

VALORISATION DES METIERS DU LOGEMENT SOCIAL

- Salon Emploi Formation / COLMAR
Vendredi 18 et Samedi 19 janvier 2008
- Journée des carrières / MULHOUSE
Samedi 26 janvier 2008

En janvier 2007, l'areal a participé, pour la première fois, au Salon Régional Emploi Formation de Colmar. Ce fut l'occasion de promouvoir la diversité des métiers du logement social, et de valoriser le potentiel de recrutement de ce secteur. L'expérience ayant été très valorisante, l'areal a souhaité renouveler la démarche en 2008.

L'areal sollicite l'ensemble des collaborateurs des organismes afin qu'ils assurent une permanence lors de ces manifestations; vous participerez ainsi à la valorisation de vos métiers. Pour les personnes intéressées, merci de bien vouloir prendre contact avec Betty ULLMANN (03 88 10 54 33).

Réalisation d'un diaporama photo et de stands déroulants

En 2007, l'areal a fait réaliser deux stands déroulants; le premier consacré à la présentation de l'areal et des organismes de logement social régionaux, le second récapitulant les métiers par famille: gestion locative, maîtrise d'ouvrage, maintenance du patrimoine, activités fonctionnelles.



Pour rendre le stand encore plus attrayant, l'areal a procédé à la réalisation d'un troisième stand intitulé "le logement social, c'est quoi?", et d'un diaporama photo mettant en valeur 15 métiers du logement social.

L'association "Photo Ciné Club d'Alsace", retenue pour la réalisation, a consacré deux journées (les 14 et 21 novembre) aux prises de vue auprès de 5 organismes régionaux volontaires. Le Club Communication s'est réuni le 29 novembre afin de procéder au choix des photos.



L'areal met à disposition des organismes, l'ensemble de ces supports de présentation ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ & Betty ULLMANN

Communication de crise

A la demande du Club Communication, l'areal a organisé, le jeudi 4 octobre dernier, une réunion d'information sur "la gestion d'une crise", en présence de **Valérie CRUCHET-TAIEB** (Expert à l'USH). La présentation du "Guide méthodologique" et des fiches thématiques réalisées par l'Association Régionale des organismes Hlm de Rhône-Alpes (ARRA) a suscité beaucoup d'intérêt.

Les participants ont formulé le souhait d'entamer un travail collectif sur ce thème.

Les travaux du Club Communication seront donc consacrés ces prochains mois à l'élaboration d'un "Guide méthodologique" sur la communication de crise.

Ce document, à usage de l'ensemble des organismes alsaciens, comprendra entre autres : des exemples de discours, communiqués de presse, une fiche de contacts (ensemble des personnes à contacter en cas de crise, n° portables...), ...

La 1^{ère} réunion du groupe de travail aura lieu le **mardi 15 janvier** prochain ■ ■

Contact areal :
Guillaume LUTZ & Betty ULLMANN

Accès à l'offre télévisuelle

L'areal a proposé le 18 décembre dernier un point d'étape de l'étude sur les nouveaux systèmes d'accès à l'offre télévisuelle, réalisée par HTC.

Les organismes seront prochainement sondés afin de pouvoir mettre en place une renégociation commune bailleurs-câbloopérateur ■ ■

Contact areal :
Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32



LES CLUBS PROFESSIONNELS

• Le Club **Renouvellement urbain**

A l'occasion de sa 3^{ème} réunion, qui s'est déroulée le 9 octobre et portait sur le thème de la **conduite de projet**, le Club a souhaité s'ouvrir aux collectivités territoriales. Ces dernières ont toutes répondu positivement à l'invitation de l'areal.

L'ordre du jour était le suivant :

- Les enjeux liés à l'organisation interne d'un organisme, notamment en phase de mise en œuvre d'un Projet de Renouvellement Urbain (PRU), et de divers exemples d'organisation rencontrés chez les bailleurs
- Présentation de l'organisation interne de la SIBAR
- Le cadrage des enjeux de la mise en place d'une direction de projet et des missions qu'il s'agit de remplir, en interne ou avec l'appui de prestataires extérieurs
- Présentation de l'organisation du pilotage du PRU de la Meinau

➤ La prochaine réunion d'échanges du Club aura lieu le **jeudi 7 février 2008** et portera sur l'accession en zone ANRU ■ ■

• Le Groupe de travail **Patrimoine & Développement**

Une réunion consacrée aux **appels d'offres infructueux** a été proposée par l'areal le 13 septembre dernier. Rassemblant près d'une dizaine d'organismes ainsi que les partenaires du BTP (CEBTP, entreprises, FBTP, FFB), la réunion a permis d'échanger sur les raisons de l'augmentation du nombre d'appels d'offres d'organismes qui se révèlent infructueux, et des actions à mettre en œuvre pour diminuer ce phénomène.

Il a été décidé de poursuivre ce travail, en y intégrant des représentants de maîtres d'œuvre, et de proposer aux bailleurs la mise en ligne de leurs appels d'offres sur le site Internet de la CEBTP.

➤ La prochaine réunion d'échanges de ce groupe de travail aura lieu le **jeudi 6 mars 2008** ■ ■

• Le Club **Développement durable**

La rencontre du 12 septembre dernier a permis de présenter les 3 démarches environnementales :

- Haute Qualité Environnementale,
- Habitat et Environnement,
- Patrimoine Habitat et Environnement.

Celles-ci ont été illustrées par des opérations d'organismes alsaciens (Batigere Nord-Est et Mulhouse Habitat), avec la présence des architectes. La journée s'est terminée par la visite de deux sites de Mulhouse Habitat : les Dahlias et le quartier Wagner ■ ■



Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

Le Club **"des moins de 2 000 logements"**

Réuni le 25 septembre dernier, en présence de **Juliette FURET** (Conseiller technique à l'USH), l'ordre du jour était consacré aux **politiques d'attribution**. Les échanges des pratiques entre organismes ont été fructueux.

La prochaine réunion du Club aura lieu le **mardi 22 janvier 2008** en présence de **Hervé DES LYONS** (USH). La séance sera consacrée aux évolutions juridiques en matière de gestion locative: charges, loyers, rapports locatifs, concertation en matière de travaux [...] ■ ■

Contact areal : Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

Formations inter-organismes organisées en région Alsace

Le groupe "Formations" s'est réuni le 13 novembre 2007 à l'areal autour de trois points principaux :

- la présentation par le CNFPT de l'offre de formation « *Responsables d'Agences* » et « *Gardiens d'Immeubles* »,
- la préparation du calendrier des formations 2008,
- la présentation par **G. BEAUFRERE** du catalogue AFPOLS 2008.

Un recensement des besoins en formation des organismes membres de l'areal, effectué courant novembre 2007, a permis d'établir un programme prévisionnel. Celui-ci a été transmis début décembre aux responsables des ressources humaines pour validation et pré inscriptions des stagiaires.

Les stages retenus sont les suivants :

Stages AFPOLS annulés au second semestre 2007, reportés en 2008 :

- Représentation du bailleur devant les tribunaux
- Le cadre juridique de la vente HLM
- Gestion patrimoniale durable et HQE
- Préparer et suivre le chantier

Nouveaux stages proposés :

- Base réglementaire de la gestion locative
- Etat des lieux chiffrés
- Recouvrement / Contentieux locatif
- Le supplément de loyer de solidarité/Enquêtes annuelles et triennales
- Le changement de statuts des OPHLM et OPAC en OPH
- La gestion des conflits
- L'enjeu client dans la gestion des réclamations
- Connaissance du milieu professionnel ■ ■

Contact areal :
Christiane RUGRAFF - 03 88 10 54 30



QUALITE DE SERVICE

Enquête de satisfaction

L'amélioration de la qualité du service constitue dans la durée un enjeu essentiel pour tous les organismes alsaciens, qu'ils se soient engagés depuis plusieurs années dans un type de démarche qualité ou pas.

La plupart des organismes alsaciens ont entamé des réflexions sur la base des résultats des enquêtes de satisfaction passées.

Sept organismes alsaciens "repartent" pour une enquête de satisfaction collective en 2007-08

Il s'agit de: Colmar Habitat, Perspectives Habitat, Habitat de l'Il, Mulhouse Habitat, Ophlm de Sainte-Marie-aux-Mines, Saint-Louis Habitat, SoCoLoPo, représentant un total de 17 705 logements.

Pour l'ensemble des organismes partis prenants à la présente démarche, l'areal est maître d'ouvrage.

Cinq bureaux d'études ont répondu à la consultation en transmettant une offre à l'areal; il s'agit de : Market Audit, Fym Conseil, Init Satisfaction, Cegma Topo, ED Institut.

Au terme de la journée d'audition des candidats (le 29 novembre 2007), le cabinet **INIT SATISFACTION** a été retenu.

Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire a été élaboré sur la base du tronc commun défini au niveau national et des éléments ajoutés au niveau régional. La mesure de la satisfaction porte sur:

- Propreté des parties communes et des abords
- Maintenance et fonctionnement des équipements
- Qualité de l'accueil
- Traitement des demandes d'intervention
- Communication avec les locataires
- Qualité du cadre de vie
- Conditions d'entrée dans les lieux

Il s'agit d'une enquête postale par questionnaire auto-administré.

L'administration de l'enquête se fera entre le 15 janvier et le 05 février 2008. La restitution des résultats se fera après les élections, dès le 17 mars

Pour les organismes menant l'enquête individuellement

L'areal préconise d'intégrer à votre propre questionnaire le tronc commun régional. Pour ce faire, elle a mis à votre disposition, par courriel du 11 octobre 2007, le Cahier des charges et le questionnaire régional.

Aussi, et comme indiqué dans un courrier adressé à chacun des organismes (09 octobre 2007), l'areal vous invite à lui transmettre vos résultats d'enquête, en vue d'une **consolidation régionale** d'ici à la fin du 1^{er} trimestre 2008. Cette synthèse restera confidentielle.

Les résultats régionaux vous seront communiqués dans un numéro de "la lettre de l'areal" au courant du second semestre 2008 ■ ■

Contact areal : Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

CONVENTIONNEMENT GLOBAL

Une réunion d'information consacrée au conventionnement global s'est déroulée le 28 septembre dernier. Animée par **Michel DEBEAUX**, Directeur Général de CUS Habitat, elle avait pour objet de présenter de manière synthétique ce qu'est le Conventionnement Global de Patrimoine (CGP) mais également de faire échanger les organismes présents.

A l'issue de la réunion, il est décidé que l'areal va mettre en place un comité de pilotage du Conventionnement Global, afin de garantir une certaine homogénéité des différentes CGP réalisées sur le territoire alsacien. Il est par ailleurs décidé de créer des groupes de travail, par thématique (politique des loyers; qualité de service; charges) et par bassins territoriaux ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

ENQUETE DE SATISFACTION

Subvention du Fills

Le Fonds d'intervention finance la **conception de la démarche** et **l'analyse des résultats**; l'administration de l'enquête (réalisation de terrain sous forme de questionnaires, d'enquêtes téléphoniques...) n'est pas subventionnable.

Pour être éligible, l'enquête de satisfaction doit obligatoirement être conduite par un **prestataire externe**.

Le calcul de la subvention porte sur les étapes suivantes:

- conception de la méthode et de l'échantillonnage
- validation de la méthode et de l'échantillonnage
- analyse des résultats
- communication des résultats

Le taux de subvention est de **40%** (dérogations possibles). Le plafond de subvention est fixé à 50 000 euros.

Concernant les modalités du dépôt de la demande de subvention, se reporter en page 2 de ce document ■ ■

Contact areal :

Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

QUALITE DE SERVICE

Plan d'actions 2008

L'état des lieux des pratiques des organismes alsaciens, établi en 2006 par l'areal, a révélé que la Qualité de service était une forte préoccupation des bailleurs. Les organismes ont déployé des efforts pour engager en interne des plans d'actions d'amélioration de la qualité du service rendu à leurs locataires.

L'enquête de satisfaction 2008 donnera un éclairage sur la perception par les locataires des efforts mis en place par leurs bailleurs.

Le travail de mobilisation des organismes, engagé par l'areal depuis près de 2 ans, doit être poursuivi en 2008, par l'organisation de temps d'échanges consacrés au "traitement de la réclamation" et à la "propreté".

L'areal travaille à l'élaboration d'un calendrier de travail consacré à ces deux cycles.

Cette année, lors des ateliers, l'areal souhaite mettre un accent particulier sur la présentation de pratiques et outils par les organismes alsaciens.

Nous vous tiendrons informé des thèmes de travail et des dates retenus ■ ■

Contact areal :

Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

dossiers d'actualités

L'Union Sociale pour l'Habitat prend acte des déclarations du Président de la République sur le logement

Extraits du Communiqué de presse de l'USH du 13 décembre 2007

L'USH se félicite du volontarisme affirmé en matière de réalisation de nouveaux logements [...]. Elle demande qu'un effort important soit consacré à l'offre sociale et très sociale.

Il convient à ces fins que plus de terrains publics soient orientés vers le logement social et que les financements publics permettent d'atteindre leurs objectifs.

Livret A

L'USH réaffirme son attachement au financement du logement social par des prêts mobilisant la collecte du Livret A centralisée par la Caisse des Dépôts. L'USH demande que soit poursuivi le recours contre la décision de la Commission européenne. Cette décision qui exige la banalisation de ce Livret A risque en effet de déstabiliser un système qui a fait la preuve de son efficacité et de sa solidité.

Mobilité des locataires en Hlm

L'USH rappelle que la diminution de cette mobilité est due principalement au niveau très élevé des loyers du marché [...]. Aujourd'hui près de 100 000 locataires entrant chaque année dans le parc social ont des ressources qui les placent en-dessous du seuil de pauvreté, et près des trois quarts ont des ressources inférieures à 60% des plafonds d'accès au locatif social.

L'USH a elle-même proposé le principe d'un rendez-vous tous les trois ans avec les locataires, tant pour satisfaire leurs souhaits de mutation ou d'accession à la propriété, que pour mieux répondre aux demandes en attente. A cette occasion, l'examen des situations des ménages présents dans le parc social devra être réalisé avec pragmatisme, en tenant compte des situations et des taux d'effort des ménages.

Enfin, le Mouvement Hlm est prêt à étudier avec l'Etat comment franchir une nouvelle étape vers le renforcement de la construction, le développement des parcours résidentiels, l'amélioration de la qualité du service aux habitants, la mise en œuvre des conclusions du Grenelle de l'Environnement.

L'USH renouvelle sa demande de faire du logement social une "grande cause nationale" pendant plusieurs années ■ ■

Rapport Attali

Le rapport Attali préconise de mettre la politique du territoire et du logement au service de la croissance dans un contexte où "le logement, facteur majeur de la croissance, est dans une situation toujours insatisfaisante [...]". Un chapitre entier est consacré au logement; l'Union Sociale pour l'Habitat a demandé à être auditionnée.

Le Président Michel Delebarre a rencontré Jacques Attali, Président de la Commission pour la libération de la croissance en France, le 21 novembre dernier. Michel Delebarre a insisté sur le rôle majeur du logement dans la croissance française. Il a par ailleurs eu l'occasion d'exprimer ses points de désaccords avec les premières propositions de la Commission sur le logement et en a formulé de nouvelles ■ ■

"La vie de mon immeuble"

Ci-dessous un exemple de campagne de communication à destination du grand public, sous la forme d'un court-métrage.

<http://www.laviedemonimmeuble.fr>

Les objectifs sont de mettre en lumière la diversité de la vie dans l'habitat social, et de valoriser les missions des bailleurs sociaux ■ ■

BREVES

Conseil Economique et Social d'Alsace - CESA

Le CESA est une assemblée consultative représentant la société civile.

Il est composé de 74 membres, répartis entre les quatre collèges suivants :

- 1^{er} collège : 25 représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées,
- 2^{ème} collège : 25 représentants des organisations syndicales représentatives des salariés
- 3^{ème} collège : 21 représentants des organismes et associations participant à la vie collective de la Région
- 4^{ème} collège : 3 personnalités qualifiées

Les 74 membres sont désignés pour siéger au CESA par leur organisme d'attache et nommés par le Préfet pour 6 ans (renouvelables).

Ils représentent une centaine d'organisations régionales syndicales, associatives... agissant au sein de la société civile dans les domaines de l'économie, la formation, le culturel, l'environnement...

Au titre du 3^{ème} collège, un arrêté préfectoral prévoit que deux représentants soient désignés par accord entre l'areal, l'Union Nationale de la Propriété Immobilière d'Alsace (UNPI Alsace) et la Confédération Nationale du Logement (CNL), au titre du logement.

Pour le 3^{ème} collège, le Préfet a demandé à procéder aux désignations d'un commun accord entre l'areal, l'UNPI Alsace et la CNL.

Monsieur Pierre MARSCHALL – Directeur Général de COLMAR HABITAT, est le représentant désigné par le Conseil d'Administration de l'areal.

Responsable de publication :
Alain RAMDANI

Rédaction et mise en page :
Guillaume LUTZ, Christiane RUGRAFF,
Betty ULLMANN

